

## **Un nouveau livre de témoignages en Suisse**

*Interviewée par l'Apic<sup>1</sup>, Gabriella Loser Friedli, co-fondatrice de la Zöfra (Association pour les femmes concernées par le célibat des prêtres) raconte le destin de 28 femmes, prêtres ou enfants de prêtres dans un ouvrage qui vient de paraître<sup>2</sup>. Ces histoires parlent de sentiments de culpabilité, de solitude, ou encore d'aspiration à une vie de couple normale.*

*Gabriella est mariée depuis 1994 avec le professeur Richard Friedli, ancien religieux dominicain.*

*Apic : Les prêtres et les religieux optent pour une vie de célibataire. Comment apparaissent les relations d'amour ?*

Gabriella Loser Friedli : La plupart de ces relations apparaissent dans une situation de crise. Souvent, la femme cherche une aide auprès d'un prêtre, par exemple lorsqu'elle vit une séparation, lorsque son mari est alcoolique ou quand elle a perdu un enfant. Il s'agit surtout de crises existentielles marquées par une perte ou par la maladie, dans lesquelles la femme cherche une consolation. Si le prêtre doit lui-même se battre contre la solitude ou des symptômes de burn-out, il en faut peu pour qu'apparaisse un sentiment de confiance réciproque. Contrairement à ce que pensent beaucoup de responsables ecclésiastiques, il est rare que ce soit d'abord une question de sexualité.

*Apic : Qu'est-ce qui est le plus difficile pour la femme dans une telle relation ?*

Gabriella : D'abord l'isolement. Elles ne peuvent pas parler des éléments essentiels de leur propre vie, ni des difficultés qui y sont liées. Ensuite leurs nombreuses attentes. Pour le prêtre, les liturgies, la pastorale et les tâches administratives sont toujours prioritaires. Ce n'est que lorsqu'il dispose d'un peu de temps qu'il peut se consacrer à la femme. Du fait qu'elle attend toujours, elle parvient difficilement à mener une vie personnelle. C'est douloureux face à sa propre identité et à l'estime de soi.

*Apic : Et qu'est-ce qui est le plus difficile pour le prêtre ?*

G.L.F : Également l'obligation de se taire. Cela montre au prêtre à quel point les relations sont difficiles à l'intérieur de l'Église. Il ne peut pas avoir confiance en son évêque. Et chez les religieux s'ajoute le fait qu'ils ne peuvent pas raconter ce qu'ils vivent à leurs confrères. Culpabilisés par un sentiment d'infidélité, ils ont l'impression de duper leurs confrères.

*Apic : Le fait de devoir se cacher ne peut-il pas parfois renforcer le couple ?*

Gabriella : Oui. Cela oblige à se serrer les coudes. Mais à travers cela, apparaissent souvent des relations malsaines. On se protège mutuellement, on n'a pas d'exigences dans la relation, on ne se dispute pas. Souvent, le temps passé ensemble est très limité. Seuls les couples où la femme habite à la cure connaissent un quotidien un peu normal. Lorsque la relation apparaît au grand jour et que l'on peut vivre normalement en couple, on remarque alors que l'on a peu de distance l'un envers l'autre, et que l'on est dépendants l'un de l'autre dans une proportion malsaine. Le couple doit encore une fois débiter sa construction et travailler intensivement sur sa relation.

*Apic : Quelles sont les conséquences concrètes pour un prêtre qui reste attaché à sa relation ?*

Gabriella : Dans le cas d'un prêtre diocésain, cela dépend beaucoup de la réaction de son évêque. Si l'évêque se montre disponible, manifeste de la compréhension et demande si l'homme aimerait continuer de travailler dans l'Église. En cas de réponse positive, l'évêque soutient la démarche de retour à l'état laïc. Redevenu laïc, l'homme pourrait être réengagé au service de l'Église. Mais lorsqu'il y a confrontation et que l'évêque ne veut plus rien savoir, il ne l'aide pas. Sans accéder à nouveau à l'état laïc, il n'est pas possible de travailler dans l'Église. Il arrive que la demande de retour à l'état laïc déposée par le prêtre à Rome ne soit pas traitée du tout, et même que la réception de la demande ne soit pas confirmée.

---

<sup>1</sup> APIC ou KIPA, Agence de Presse Internationale Catholique, basée à Fribourg en Suisse

<sup>2</sup> Gabriella LOSER FRIEDLI, *Oh, Gott! Kreuzweg Zölibat*. Wörterseh-Verlag, Gockhausen 2014. 208 pages, 37 € (19,99 € en format Kindle).

Apic : *Comment réagissent les évêques lorsqu'ils sont mis au courant d'une liaison ?*

Gabriella: Lorsque l'évêque sait quelque chose, il doit agir. Il doit retirer la mission canonique au prêtre. Il arrive aussi qu'un évêque dise : « Fais un peu attention. Ne le fais pas ouvertement. Aussi longtemps que tu ne veux pas te marier, ça ira. »

Apic : *Est-il exact que l'Église a parfois versé de l'argent pour acheter le silence des partenaires de prêtres devenus papas ?*

Gabriella : Je ne connais qu'un seul cas où un évêque a payé pour un enfant. Mais il l'a fait de façon si habile que nous ne pouvons pas le prouver. J'ai eu connaissance d'une femme qui a reçu 50 000 francs d'un supérieur religieux, à la condition de ne jamais révéler qui est le père de son enfant. Une autre femme a reçu 30 000 francs d'un supérieur, aussi pour acheter son silence. Je ne connais pas d'autres cas.

Apic : *Arrive-t-il que des prêtres aient des enfants, sans que l'Église n'en sache rien ?*

Gabriella: Il existe des prêtres qui ont des enfants et paient une pension alimentaire, sans que l'Église ne le sache. Il y a aussi des cas de reconnaissance de paternité qui échappent totalement à l'Église. A Fribourg, par exemple, on se rend pour cela auprès du juge de paix. Le prêtre établit avec la mère de l'enfant un contrat dans lequel il reconnaît être le père, combien il paie pour l'enfant et comment est réglé le droit de visite. Si cela correspond aux exigences civiles du droit de pension, le juge de paix signe le document. Nous accompagnons et soutenons aussi des femmes dans le cas de plaintes juridiques dans les affaires de paternité. Les prêtres peuvent se marier civilement. Nous connaissons les cas de deux prêtres mariés civilement, qui ont des enfants et ont en même temps un ministère de prêtre. Depuis que la publication des bans n'est plus à l'affichage public, c'est devenu possible.

Apic : *La Zöfra prône depuis longtemps le choix libre du célibat pour les prêtres. Quels pas dans ce sens sont-ils entrepris actuellement, également au niveau international ?*

Gabriella : Encore dans les années 1990, les évêques affirmaient que les fidèles n'étaient pas prêts à accepter les prêtres mariés. Depuis, des enquêtes montrent qu'en Europe 90 % des catholiques peuvent tout à fait s'imaginer des prêtres mariés. Ensuite, par la commission « Evêques-prêtres », nous avons toujours pu exprimer nos préoccupations. Au niveau international, notre prochain pas sera l'envoi d'une lettre au pape actuel. Une session aura lieu à Bruxelles, durant laquelle des représentants des pays européens, du Canada et d'Amérique latine feront un projet de cette lettre.

Apic : *Qu'attendez-vous de la prochaine discussion avec les évêques, qui se déroulera en juillet ?*

Gabriella: Tout d'abord, nous souhaitons qu'ils tireront parti de toutes leurs marges d'appréciation. Il pourrait s'agir, en l'occurrence, d'établir un calendrier de réflexion. Parfois, un prêtre a besoin de temps pour éclaircir sa situation, sans que tout ne s'écroule en même temps. Ou alors l'évêque lui procure le temps nécessaire pour effectuer une formation complémentaire en parallèle avec son activité de prêtre, afin qu'il ait ensuite la possibilité de quitter son travail au service de l'Église et de changer de domaine professionnel.

Apic : *Croyez-vous que sous le pontificat du pape François la question du célibat puisse changer ?*

G.L.F : Si quelqu'un en a le courage, ce sera le pape François. J'ai l'impression qu'il prépare le terrain du changement avec des petits pas. Il veut vraiment que l'Évangile libère les êtres humains. Sous le pape Benoît XVI, je n'ai pas eu une seule fois un tel espoir.

Apic : *Quel a été l'élément déclencheur pour écrire un livre sur ce thème ?*

Gabriella : C'est un processus qui dure depuis un certain temps. Ces dernières années, plusieurs de ces femmes parmi les plus âgées sont tombées malades ou ont vu leur partenaire mourir. Je me suis demandé : Que vont devenir les histoires de ces vies si ces femmes décèdent ? Certaines ont vécu 40 ans avec un prêtre et, en dehors de la Zöfra ou d'un parent proche, personne ne le sait. J'ai pensé : il serait dommage que ces destins se perdent tout simplement.

[http://www.zoefra.ch/wp-content/uploads/2014/01/APIC\\_Artikel\\_2.5.2014\\_il-est-rare-que-ce-....pdf](http://www.zoefra.ch/wp-content/uploads/2014/01/APIC_Artikel_2.5.2014_il-est-rare-que-ce-....pdf)

## **"Plus on bétonne, plus on est proche de la rupture ! "**

*L'Apic a rencontré Gabriella Loser Friedli, présidente de l'Association pour les femmes concernées par le célibat des prêtres (Zöfra). Un entretien qui révèle une réalité surprenante...*

Lundi, 10 Septembre 2012

"Il y a aujourd'hui dans l'Église catholique en Suisse un nombre plus élevé que jamais de prêtres qui vivent une relation clandestine", estime Gabriella Loser Friedli. La plupart de ces prêtres qui ont une relation cachée ou des enfants sont des étrangers, explique à l'Apic la fondatrice et présidente de l'Association pour les femmes concernées par le célibat des prêtres (Zöfra). Ils sont prêtres catholiques et viennent d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie ou d'Europe. La plupart ont entre 30 et 45 ans et sont donc en âge d'être mariés. En Suisse, où l'on manque de prêtres, cette situation peut amener de nouveaux problèmes. Gabriella Loser Friedli parle de quinze cas dont son association s'occupe actuellement. Des prêtres qui vivent une relation amoureuse cachée et qui sont devenus pères. La plupart sont étrangers, leurs partenaires aussi.

### **Personne ne doit rien savoir**

Elle donne l'exemple de cette jeune femme africaine qui vit, quelque part en Suisse, avec ses deux enfants de cinq et sept ans. Leur père est un prêtre africain. Personne n'est au courant. Aujourd'hui, cette femme voudrait au moins une reconnaissance de paternité. Mais cela ne sera pas si simple. Si la chose se savait, le père de ses enfants pourrait devoir quitter la Suisse. Et cela aurait des conséquences imprévisibles pour lui et pour sa parenté en Afrique. Car avec son salaire de prêtre en Suisse, il fait probablement vivre tout son clan familial. Ou il finance un projet d'aide au développement dans son pays. C'est pourquoi il est contraint de garder un secret total sur sa relation de couple et sa paternité. La pression des prêtres étrangers sur leur femme est donc dès le départ particulièrement forte, relève la présidente de Zöfra. "Personne, en aucune circonstance, ne doit rien savoir". Pour l'association, il est donc particulièrement difficile d'apporter une aide dans ces cas-là. Selon les observations de Gabriella Loser Friedli, les jeunes prêtres suisses ont moins de problèmes avec l'obligation du célibat. Ils sont encore très motivés et ont la force de le supporter "sans trop en souffrir". Lorsque de jeunes prêtres suisses ont de sérieux problèmes de célibat, la situation est la plupart du temps assez rapidement réglée. "Avec le soutien de leur partenaire, ils apprennent une nouvelle profession. On ne constate pas chez eux de longues périodes de souffrance." Les prêtres suisses qui souffrent du célibat et ont une relation cachée sont âgés de 40 à 50 ans, parfois plus. Eux et leur compagne peuvent trouver de l'aide auprès de la Zöfra. Fondé comme un réseau en 1987, la Zöfra s'est structurée en association depuis l'an 2000.

L'association peut compter aujourd'hui dans toute la Suisse sur un réseau d'environ 2'500 personnes, membres, sympathisants, anciens prêtres, etc., capable d'apporter toutes sortes d'aides, relève sa présidente. Et les besoins sont grands. Depuis les débuts, plus de 500 femmes se sont adressées à la Zöfra. Mais les temps sont devenus sensiblement plus durs. Jusqu'il y a 10 ou 15 ans, on trouvait généralement sans difficulté une place de travail pour les prêtres qui quittaient le sacerdoce pour s'occuper d'une famille, dans les services du personnel ou dans les œuvres d'entraide par exemple. "Aujourd'hui, vous pouvez oublier!", note Gabriella Loser Friedli. Toutes les branches se sont largement professionnalisées. Celui qui n'a pas le diplôme exact requis n'a aucune chance, car on exige partout des connaissances spécifiques. Il y a quelques années encore, elle encourageait les prêtres et leurs compagnes qui demandaient conseil à clarifier leur situation, afin d'avoir une vie supportable. Aujourd'hui, elle ne le fait plus. "Si on a 50 ou 55 ans et pratiquement aucune chance sur le marché du travail, va-t-on à cet âge entreprendre une nouvelle formation? Quel employeur voudrait les engager ?" C'est pourquoi beaucoup de prêtres persistent dans leur relation cachée. Actuellement en Suisse, il y a plus de cas qu'au cours des 25 ans d'histoire de la Zöfra. Beaucoup attendent d'atteindre l'âge de la retraite à 65 ans avant de se retirer, de construire quelque part une maison de vacances, d'acheter un appartement et d'y commencer une nouvelle vie.

### **140 prêtres en activité concernés**

Selon Zöfra, au moins 140 prêtres et religieux en activité en Suisse (*sur environ 2660 ndr*) vivent une relation clandestine. Il y a une dizaine d'années ils étaient 90. Il ne s'agit que des cas dont l'association a eu connaissance par des femmes venues demander de l'aide. Il faut y ajouter sans doute un nombre significatif de situations "au noir". Derrière ces chiffres, il y a surtout la souffrance de nombreuses femmes, hommes et enfants, souligne Gabriella Loser Friedli. Pour une femme avec des enfants, vivre une telle relation secrète avec un prêtre est souvent une "catastrophe". En tout cas dans certains domaines. La plupart du temps, cependant, l'amour est fort et vécu positivement. "Les conditions de vie sont souvent difficiles, mais je vois des partenariats très forts et résistants." Le plus dramatique est lorsque les enfants sont touchés. Les différences de salaire des prêtres sont très grandes selon les diocèses en Suisse. Alors que dans des cantons comme Zürich, Berne ou St-Gall, l'entretien d'un enfant et le soutien d'une femme ne pose pas de problèmes matériels pour un prêtre - et par là facilite la reconnaissance en

paternité - la situation en Suisse romande, où les salaires des prêtres sont nettement plus bas, est sensiblement plus difficile. Dans les cas les plus durs, où le prêtre n'a aucune marge financière, la Zöfra cherche des sponsors. Lorsqu'on sollicite l'Etat pour obtenir par exemple des avances de pension alimentaire auprès de l'employeur, on court le risque que la situation soit révélée. Ce que la plupart des prêtres préfèrent éviter à tout prix. La situation des anciens religieux qui n'ont pratiquement aucune caisse de pension et qui vivent en dessous du minimum vital est particulièrement lourde. Beaucoup de couvents n'ont pas de moyens financiers. Ils possèdent certes des immeubles ou des terrains, mais ils ne veulent pas les vendre à cause de l'infidélité d'un de leurs membres. Gabriella Loser Friedli connaît un ancien religieux, âgé de 75 ans, qui joue de l'orgue le dimanche à l'église et donne des cours de langue à Caritas pour arrondir ses fins de mois. Si un religieux vit, par exemple, avec une veuve, un mariage est impensable aussi pour des raisons économiques. Sa partenaire perdrait sa rente de veuve et lui-même ne pourrait pas assumer seul l'entretien du ménage.

### **Des femmes plus conscientes**

Autrefois, en plus des conseils financiers et juridiques, le fort sentiment de culpabilité des femmes et des hommes concernés était un thème très important. "Comment vivre avec cela sans en devenir malade ?" Aujourd'hui les femmes plus jeunes ou non-catholiques n'ont pas le moindre sentiment de culpabilité. Elles sont le plus souvent bien formées, ont un vrai revenu, sont beaucoup plus sûres d'elles-mêmes et financièrement dans la situation d'aider leur partenaire à faire une formation complémentaire, souligne Gabriella Loser Friedli. Cela ne fait pas disparaître chez l'homme la conscience de sa vocation sacerdotale. Dans certains cas, cette conscience augmente encore car l'homme doit combattre pour sa vocation. La pression sur lui s'accroît car il ne peut en aucun cas se permettre de fauter. "Il doit être encore plus parfait afin que personne ne puisse lui dire : "Parce que tu as une femme tu as été un moins bon prêtre ou tu as moins bien fait ton travail". A moyen ou à long terme, cela rend malade.

### **Problèmes de solitude**

Ce qu'il y a de plus fou, aux yeux de Gabriella Loser Friedli, est que l'obligation de célibat qui peut être "quelque chose de digne et d'élevé" rende malades et détruise tant de personnes. Beaucoup d'Églises vivent l'expérience qu'il ne doit pas obligatoirement en être ainsi. La présidente de la Zöfra est en persuadée. Aujourd'hui en Suisse, un prêtre sur deux a un problème avec le célibat. Cela ne se traduit pas forcément par une liaison cachée, mais par contre par des problèmes d'alcoolisme ou d'autres dépendances. Si un prêtre boit parce qu'il ne peut pas supporter sa solitude, cela a quelque chose à voir avec le célibat. Cela vaut de même pour un prêtre qui doit s'occuper de dix ou quinze paroisses, qui ne supporte plus la pression et se tourne toujours plus souvent vers la bouteille.

### **N'y a-t-il vraiment aucun espoir, nulle part ?**

"Lorsque j'entends l'Église chanter les louanges de l'obligation du célibat sacerdotal, je pense toujours à la fin de la République démocratique allemande, note Gabriella Loser Friedli. Plus on bétonne et plus on conjure, plus proche est la rupture." Lorsque l'Église (*latine nldr*) met en avant cette obligation pour tous les prêtres dans le monde entier, cela la fait sourire. Elle a connu personnellement, au cours de voyages en Afrique et en Amérique latine, des couples de prêtres. Les femmes de prêtres de ces continents arrivent aussi en Suisse. Elle se rappelle également cet évêque du Togo qui, non sans fierté, lui a présenté ses quatre enfants et leur mère. "Le pire dans cette Église est l'hypocrisie", conclut Gabriella Loser Friedli. (*Apic / Josef Bossart / Traduction Maurice Page*)

### **Gabriella Loser Friedli en quelques mots**

Gabriella Loser Friedli a un diplôme de dessinatrice en bâtiment et d'employée de bureau. Elle travaille comme secrétaire à temps partiel auprès de l'Université de Fribourg. Elle est mariée depuis 1994 à Richard Friedli, ancien religieux dominicain, avec qui elle vit depuis 1974. Elle est la mère d'un fils âgé de 30 ans.

<http://www.kipa-apic.ch/index.php?na=0,0,0,0,d&ki=234389>

[http://www.cathberne.ch/medias-et-communication/angelus/archives.html?tx\\_frpnews\\_pi2%5Beintrag%5D=2473&tx\\_frpnews\\_pi2%5Bpuid%5D=757](http://www.cathberne.ch/medias-et-communication/angelus/archives.html?tx_frpnews_pi2%5Beintrag%5D=2473&tx_frpnews_pi2%5Bpuid%5D=757)